

LE SENTIER

Bulletin mensuel de l'Enseignement Primaire Libre
— du Diocèse de Quimper et de Léon —

Directeur responsable : M. le Ch. LE STER, directeur-adjoint de l'Enseignement.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

Inspection diocésaine, 13, rue Vis, Quimper. — C. C. Rennes 528-80.

Tél. 10.97. — Boîte Postale 38. — Tirage : 800 ex.

Prix de l'abonnement annuel : 80 Fr.

Le Conflit des Houillères.

Il risque de rebondir, peut-être tragiquement.

Le 23 Avril prochain doit être exécuté le jugement des Référés d'Alès, en date du 30 Septembre 1948, selon lequel, en vertu de la loi sur la Nationalisation des Houillères, quatre classes des écoles libres de la Grand'Combe seront occupées au nom de l'Etat.

Les Pouvoirs Publics n'hésiteront pas à employer la force. Le Préfet du Gard n'a pas caché que, au besoin, il ferait intervenir les C.R.S. comme au 1^{er} Octobre dernier.

Or, comme en Octobre, les mineurs entendent faire face. Ils n'acceptent pas d'être dépossédés ainsi de leurs droits séculaires, d'être dépouillés des écoles qu'ils ont contribué à bâtir de leurs mains et de leur argent, de se voir frustrés de leur liberté de pères de famille. A l'injustice, ils entendent s'opposer de toutes leurs forces. Et ils le proclament à travers le pays — à Paris, salle Wagram, et en province — sans fanfaronnade mais aussi sans ambages... Ils sont décidés à lutter, cette fois, jusqu'au bout.

Dans cette lutte, ils doivent trouver l'appui moral et matériel de tous ceux qui, en France, croyants ou non, tiennent à la liberté, à toutes les libertés, y compris celle de l'Enseignement. Naguère, à Paris, le 22 Février dernier, au Vélodrome d'Hiver archi-bondé, la population parisienne, interprète de la population française, protestait contre l'inique procès de Budapest. Mais si elle s'insurgeait avec tous les hommes libres, contre le « truquage » du procès lui-même et contre la condamnation du Cardinal Mindszenty, elle entendait protester plus encore contre la raison profonde, encore que passée officiellement sous silence, de l'arrestation du Primat de Hongrie, à savoir son opposition intransigeante à la mainmise de l'Etat sur l'Ecole chrétienne. Défenseur farouche de la liberté d'enseignement, le Cardinal se dressait, devant l'Etat totalitaire, en champion de la liberté tout court. C'est pourquoi il fallait l'abattre.

Chez nous, les hommes libres ne doivent pas accepter davantage que, sous le couvert d'une loi sectaire — obtenue à grand-peine, rappelons-le, par 297 voix contre 270 à l'Assemblée Nationale, et 161 voix contre 141 au Conseil de la République — ne se commette une atteinte à la liberté. Les mineurs ont droit comme les autres au libre choix de l'enseignement. Ils veulent garder « leurs » écoles...

Et ils les garderont, si l'opinion française fait barrage avec eux !... Car le gouvernement, qui sait fort bien laisser en sommeil ses propres décrets (cf. le fameux décret Poinso-Chapuis) lorsqu'ils gênent une fraction de sa majorité, peut très bien — pour éviter un choc tragique — différer l'application d'une loi qui gêne, elle, la majorité du pays.

— On apprend qu'un nouveau jugement du Tribunal d'Alès a reporté l'expulsion au 15 Juillet...

Inspection des Ecoles.

Nous croyons utile de vous communiquer la circulaire ci-jointe, adressée par M. le Ministre de l'Education Nationale aux Inspecteurs d'Académie, à la date du 19 Mars 1949.

« Mon attention a été appelée sur les inconvénients qui résultent de l'encombrement de certaines classes des établissements privés dont les locaux ne sont pas rationnellement utilisés. Les élèves, trop nombreux dans des salles exigües, sont exposés à contracter des maladies épidémiques et vivent dans des conditions qui peuvent compromettre leur croissance et leur développement physique.

Or, de même que vous vous attachez, par une surveillance et une adaptation constantes, à régler la vie des établissements publics de telle manière que les bâtiments utilisés soient en rapport avec les effectifs scolaires et les nécessités du service, de même dans les établissements privés vous devez vous considérer comme responsables à cet égard des erreurs ou des abus auxquels vous avez les moyens de porter remède.

Je tiens donc à vous rappeler que ces établissements doivent être régulièrement inspectés et que les conditions d'hygiène, dans lesquelles vivent les élèves, constituent l'un des points les plus importants du contrôle que vous avez le devoir d'exercer par vous-même ou de faire exercer par les Inspecteurs qui relèvent de votre service.

Vous ne manquerez donc pas d'utiliser l'autorité que vous donnent les lois pour obtenir que des mesures soient prises d'urgence quand elles vous paraissent nécessaires, pour sauvegarder la santé des enfants. »

Lignes Téléphoniques.

M. le Directeur départemental des P.T.T. nous écrit :

« Monsieur l'Inspecteur,

La visite des lignes téléphoniques établies sur l'étendue du département a permis de constater une recrudescence de bris d'isolateurs.

Les enquêtes effectuées à ce sujet par les brigades de gendarmerie établissent que ces dégâts sont le plus souvent commis par des enfants qui ne se rendent évidemment pas compte des répercussions fâcheuses qu'entraînent, pour l'exploitation de ces lignes, les dégradations dont ils sont les auteurs.

Je vous serais, en conséquence, très obligé de vouloir bien prier MM. les Directeurs d'écoles de faire ressortir à leurs élèves, par une leçon appropriée, le rôle particulièrement important des lignes téléphoniques.

L'enseignement ainsi donné aux enfants suffira, j'en suis certain, pour faire cesser ces détériorations, à tous points de vue préjudiciables à l'intérêt général et évitera, à l'avenir, de recourir aux poursuites contre les parents civilement responsables. »

Amicales.

Le Comité fédéral des Amicales de l'Enseignement libre, réuni à Lyon les 5 et 6 Février, a voté les résolutions suivantes dont il sera utile de donner connaissance à tous les Amicalistes lors des réunions que vous organiserez à l'occasion des fêtes scolaires.

Première résolution. — Reprenant la 6^e résolution d'Angers, le Comité fédéral rappelle aux Unions régionales et aux sections diocésaines la nécessité de créer dans chaque département ou dans chaque diocèse, des Comités de propagande avec des relais cantonaux et locaux. Dès maintenant doivent être organisées des réunions cantonales de propagande en accord avec la Direction diocésaine, les A.P.E.L., les Associations d'Education Populaire.

Deuxième résolution. — Les Amicales, dans chacune de leurs réunions, montreront que la vocation enseignante est une des plus hautes qui soient, une de celles qui donnent à une intelligence et à un cœur le plus de possibilités de s'épanouir ; elles diront que cette vocation doit être entourée de l'affection, du respect et de la reconnaissance de tous les catholiques.

Mais elles n'oublieront pas d'exposer en même temps la situation critique des maîtres de l'enseignement libre. Elles diront énergiquement qu'en vertu même de cette vocation, c'est un devoir d'assurer à ces maîtres un traitement humain et la sécurité de l'avenir.

Dernière résolution. — Les Amicales dans chacune de leurs réunions feront connaître l'affaire des Houillères : tous les bulletins devront en parler.

Là où des réunions d'information et de protestation n'ont pas encore été organisées, les Amicales devront, en accord avec les autres mouvements en prendre l'initiative.

Les Amicales se tiendront prêtes à organiser à la demande du Comité National de Défense des Ecoles des Houillères toutes manifestations utiles pour protester contre l'expulsion, fixée en principe au 23 Avril, des dernières classes des écoles de la Grand'Combe qui sont encore à la disposition des usagers.

Inscription aux Examens officiels.

Les demandes d'inscription aux examens et concours officiels sont désormais établies sur papier libre.

Toutefois pour le B.E.P.C. les inscriptions sont assujetties à un droit de 200 fr., sauf pour les candidats boursiers. Les candidats non boursiers devront apposer un timbre fiscal de 200 fr. sur leur demande d'inscription.

Les extraits d'acte de naissance sont également exempts de timbre et ils sont acceptés quelle que soit la date à laquelle ils ont été délivrés.

Assemblée Générale du Syndicat des Membres de l'Enseignement Libre du Finistère.

L'Assemblée Générale du Syndicat des Membres de l'Enseignement Libre du Finistère se tiendra à Quimper, rue Verdelet, le jeudi 26 Mai, à 17 heures. Ordre du jour : Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée générale ; approbation des comptes ; cotisations ; questions diverses.

Les membres du Syndicat qui ne pourraient pas se rendre à cette réunion sont instamment priés de se faire représenter en déléguant leurs pouvoirs à quelqu'un qui pourra y assister. On pourra, pour cela, utiliser la formule suivante :

« Je soussigné (nom et prénoms), Directeur ou Directrice, Instituteur ou Institutrice à....., donne pouvoir à..... pour me représenter à l'Assemblée Générale du Syndicat des Membres de l'Enseignement Libre du Finistère, le 26 Mai 1949.

« A....., le..... 1949. »

Bon pour pouvoir.

(Signature)

Vous adresserez ce pouvoir, soit à un instituteur ou à une institutrice qui compte être présent à la réunion, soit au Président, M. Le Gouil, instituteur à l'école Sainte-Croix, Quimperlé, soit à l'Inspection diocésaine, 13, rue Vis, à Quimper. Vous pourrez aussi laisser en blanc la place réservée au nom du délégué.

Employer une demi-feuille de cahier format couronne.

Sessions 1949.

Sessions 1948 ! — Un mot chargé de souvenirs — Guissény, Le Portzmeur, Le Huelgoat... souvenir d'une famille où, dès les premières heures, toutes se sont senties unies... souvenir d'un travail intense et d'une joie paisible dans des cadres magnifiques... messes matinales et vivantes dans les chapelles où toutes étaient une seule réalité priante et offerte qui se resserrait en une chaîne vivante dans la participation de la même Hostie. Cette montée d'amitié et de vie spirituelle, les réunions actives, la paternelle visite de Monseigneur l'Evêque, les veillées joyeuses ou graves, tant et tant de découvertes... oui, que de souvenirs, sans parler de ceux plus personnels : courage retrouvé, amitié découverte, orientation de vie décidée, transformation réalisée en nous.

Sessions 1949... — Elles ne seront pas un recommencement. Elles seront une nouveauté. Il ne s'agit pas de végéter, mais d'inventer, en s'appuyant sur les découvertes déjà réalisées.

Ce seront des jours qui compteront... heures de détente, de joie, de travail et de renouveau.

A Porspoder, face à la mer, du 10 au 30 Août, session nationale.

A Pont-Aven, en pleine Cornouaille, du 31 Août au 12 Septembre, session diocésaine.

Pensons-y déjà, les écoles pour aider leurs E. C. à y venir, les E. C. pour écarter tous les obstacles : colonies, patronages, qui pourraient les empêcher de venir « vivre à plein » une session.

Exposition des Travaux pratiques de l'Enseignement Libre.

L'Exposition de l'Enseignement Ménager, Agricole, Professionnel, Industriel, Commercial et Technique, se tiendra à Brest, Foyer du Marin, 2, rue Yves-Collet, du 21 au 27 Mai.

L'inauguration aura lieu, sous la présidence de Mgr Fauvel, le 21 Mai, à 17 heures.

Cette Exposition se différencie de celle de Quimper, en ce sens que les stands seront disposés sous une rubrique qui permettra aux familles de connaître les diverses branches de l'Enseignement pratique.

Cette conception aidera également le corps enseignant à mieux orienter les enfants selon leurs aptitudes.

Voici le plan des stands :

1° *Ménager familial*. — Enseignement général, Cuisine et alimentation, Economie domestique, Repassage, Hygiène et puériculture, Couture et coupe, Raccourcissement.

2° *Agricole et Ménager agricole*. — Zootechnie, Agriculture générale, Aviculture, Cuniculture, Laiterie, Horticulture, Rucher, Enseignement général, Cuisine, Hygiène et puériculture, Raccourcissement, Coupe et couture.

3° *Professionnel*. — Fantaisie, Lingerie, Confection.

4° *Industriel*. — Bois, Fer, Electricité, Machines, Dessin industriel.

5° *Commercial*. — Secrétariat, Comptabilité.

6° *Technique*. — Section industrielle, Section commerciale, Sections spéciales.

Ces stands seront achalandés par toutes les écoles, sans distinction, et selon leurs spécialités.

Toute exposition suppose des visiteurs... C'est pourquoi, nous nous permettons de vous inviter chaleureusement à grouper, non seulement vos élèves, mais aussi les anciens et les anciennes, à venir apprécier les travaux exécutés par les enfants de l'Enseignement Libre.

Il n'échappe à personne qu'en plus de Brest, vous trouverez sur vos routes plusieurs centres d'attraction. A titre indicatif :

1° Brest (ses ruines, sa rade), Le Conquet, Pointe St-Mathieu ;

2° Le Folgoët, Château de Kerjean, Saint-Pol-de-Léon ;

3° Kérbénéat, Guimiliau, Saint-Thégonnec, Pleyben ;

4° Rumengol, Le Huelgoat, etc...

L'expérience faite à Quimper nous prouve qu'il importe de sérier l'arrivée des différentes paroisses, afin d'éviter l'encombrement.

Nous souhaitons donc recevoir la visite des écoles des arrondissements de

Quimper, Quimperlé et Châteaulin, le lundi et le mardi ;

Brest, le mercredi et le jeudi ;

Morlaix, le vendredi.

Toutefois, nous laissons à chacun la liberté de venir au jour de son choix, à condition de prévenir pour le 16 Mai (avertir Mlle Le Bras). Il y aura un train spécial partant de Quimper le lundi 23. Il prendra les visiteurs aux arrêts habituels (prière de s'inscrire chez M. Rannou, 63, rue de Douarnenez, pour le 10 Mai). Ce train donnera une forte réduction.

Visite de l'Exposition. — Nous nous permettons de recommander aux maîtres et aux maîtresses d'observer les règles de la circulation dans Brest, et de s'acheminer vers la rue Yves-Collet, près de l'église Saint-Michel.

Droit d'entrée. — (Les maîtres et les maîtresses accompagnant leurs élèves en son dispensés.) 10 francs pour les enfants et 20 francs pour les grandes personnes.

Pour faciliter la circulation, nous prions les Directeurs et les Directrices de retirer dès leur arrivée un billet collectif correspondant au contingent des visiteurs.

Visite des pavillons. — Dans la salle, il y aura un sens unique qu'on sera prié de suivre avec discipline pour éviter l'embouteillage. Plus il y aura d'ordre, meilleur sera le souvenir que vous en emporterez.

Souscription volontaire. — La plupart des écoles nous ont déjà retourné le montant des souscriptions volontaires (Mlle Le Bras, C.C.P. 527-04 Rennes). Merci.

Le tirage des récompenses aura lieu le jour de l'inauguration. Il est prévu, par carnet complet, un lot que vous êtes priés de retirer de préférence lors de votre passage à l'Exposition.

Nous aimerions recevoir sans tarder les carnets à souches, de façon à alléger un peu le travail du Secrétariat.

Avis pratiques. — Une camionnette prendra les travaux des écoles de filles, le 10 Mai, dans les centres suivants :

Quimper : Sainte-Thérèse, La Charité, Saint-Mathieu ;

Landerneau : Ker-Abri ;

Saint-Pol-de-Léon : La Charité ;

Morlaix : N.-D. de Lourdes ;

Cléder : Ecole libre ;

Lesneven : N.-D. de Lourdes ;

Brest : N.-D. de Bonne Nouvelle (Kérinou).

Il est recommandé aux Maisons d'avoir un emballage solide et étiqueté à l'adresse de l'expéditeur, en vue du retour.

A l'envers de chaque ouvrage, sera cousu, sur du tissu : le nom de la paroisse, et à l'endroit figurera une étiquette en papier blanc (2 cm. x 4 cm.) portant : les nom et prénom de l'élève, de la paroisse et de l'année à laquelle appartient l'élève. Exemple : Marie Le Bihan — Scaër — 2^e année — le tout écrit à la machine. L'objet offert portera la mention : *don*.

Nous serions reconnaissants à toutes les écoles qui le pourraient, de nous prêter des « baigneurs » qu'on pourra joindre aux pièces de couture. Ces poupées comporteront l'adresse de l'école écrite au crayon.

EXAMEN D'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

La date de l'écrit de l'examen ménager est fixée pour toutes les écoles au 17 Mai, à 8 heures du matin. La liste des candidates doit parvenir à Mlle Le Bras, pour le 7 Mai.

La correction des épreuves de la première partie aura lieu à Landerneau (Saint-Julien), les 7 et 8 Juin, 8 heures du matin.

L'oral se tiendra éventuellement dans les centres suivants :

Riec, Rosporden, Pleyben, St-Pol-de-Léon, Lesneven, Landerneau, Saint-Renan, Quimper (Sainte-Thérèse), *Brest* (Kérinou).

Les dates seront fixées postérieurement.

DATES IMPORTANTES A RETENIR

1^o 10 Mai. — Train spécial ; adresser correspondance à M. Rannou.

2^o 10 Mai. — Arrivée des travaux de l'Exposition.

7 Mai. — Envoi des listes d'examen.

16 Mai. — En cas de changement, prévenir de la visite de l'Exposition.

(Pour ces deux cas, écrire à Mlle Le Bras, Ker-Abri, Landerneau.)

Sou de l'Ecole (1948-1949).

ACCUSÉS DE RÉCEPTION. — *Ecoles de filles de* : Brest-La Providence, Brest-Recouvrance, Châteaulin, Concarneau, Gouesnou, Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, Locunolé, Moëlan-sur-Mer, Nizon, Plounéour-Ménez, Pont-Croix, Rédéné, Saint-Mathieu-Quimper, Le Paraclet-Quimper.

Ecoles de garçons de : Brest-Recouvrance, Langolen, Ploudaniel, Ploudiry, Quimperlé-Sainte-Croix.

Bourses départementales.

Lors de sa dernière session budgétaire, le Conseil Général a voté un crédit en vue de l'attribution de bourses départementales aux élèves indigents des établissements publics et privés de l'enseignement secondaire et de l'enseignement technique du département. Ces bourses seront accordées, en ce qui concerne l'enseignement secondaire public et privé, aux élèves entrant en classe de 6^e et en ce qui concerne l'enseignement technique public aux élèves entrant en classe de 4^e des collèges et sections techniques, des bourses pourront également être allouées aux élèves entrant en 1^{re} année des centres publics d'apprentissage si, dans une très prochaine réunion, la Commission départementale décide de comprendre ces centres au nombre des établissements techniques publics. Ces élèves ont donc intérêt à faire acte de candidature.

Les bourses seront attribuées selon la procédure ci-après : le dossier à produire par les intéressés sera constitué de la même manière que celui fourni par les candidats aux bourses nationales.

Il devra comprendre les pièces ci-après :

1^o Demande sur papier libre écrite et signée par le père (ou le tuteur) ; ci-après, à titre de renseignement, un modèle de demande :

Je soussigné (nom, prénom, fonctions et adresse), sollicite l'inscription de mon fils ou de mon pupille (nom et prénoms), dont le dossier est ci-joint, au concours des bourses départementales d'enseignement (secondaire technique), en série pour le centre de

Je sollicite une bourse (d'internat de demi-pension d'entretien) pour (indiquer l'école et la localité). Ma demande de concession de bourses est motivée par les raisons suivantes :

Je prends enfin l'engagement de payer, le cas échéant, la partie des frais de pension qui pourraient être laissés à ma charge (date et signature du père ou du tuteur) inutile de faire légaliser.

2° Acte de naissance sur papier libre délivré depuis moins de trois mois.

3° Certificat délivré par le chef de l'établissement où l'enfant a fait ses études indiquant d'une façon précise et détaillée ses notes et ses aptitudes ; ci-joint l'imprimé correspondant.

4° Extrait de tous les rôles des contributions payées par les parents du candidat certifié exact et complet par le percepteur.

5° Une notice destinée à recevoir les pièces du dossier dans l'ordre indiqué ci-dessus (imprimé à réclamer à la Préfecture, 2° Division, 3° Bureau).

6° Pour les pupilles de la Nation, à défaut de mention marginale sur l'acte de naissance, produire un certificat d'adoption délivré par l'Office Départemental.

7° Certificat de salaire, de solde militaire ou de traitement, suivant le cas, et attestation de la Caisse des Allocations Familiales.

Ce dossier devra être adressé à la Préfecture (2° Division, 3° Bureau) avant le 10 Mai, terme de rigueur. Les candidats ayant déjà fourni un dossier en vue de l'obtention d'une bourse nationale se borneront à signaler à la Préfecture qu'ils sont également candidats à une bourse départementale et rappelleront que leur dossier a déjà été produit.

Les demandes de bourses départementales émanant des élèves désirant entrer en première année des Centres Publics d'Apprentissage devront être accompagnées de toutes les pièces énumérées ci-dessus ; les dossiers des candidats à une bourse départementale pour l'enseignement secondaire public et privé seront examinés par la Commission départementale du Conseil Général qui siégera avec le concours de la Commission départementale des Bourses à laquelle sera adjoint le Directeur de l'Enseignement privé. Les candidats de l'Enseignement secondaire public admis à se présenter subiront les épreuves de l'examen d'entrée en sixième, fixé au 2 Juin 1949. Les élèves qui sollicitent une bourse départementale pour entrer en classe de sixième dans un établissement secondaire privé et dont la demande aura été retenue par la Commission départementale devront se présenter à un examen dont la date sera fixée prochainement. Les centres d'examen seront déterminés ultérieurement et les candidats seront convoqués en temps utile. Les candidats aux bourses départementales pour l'entrée en classe de quatrième des Collèges Techniques publics subiront les épreuves de l'examen des Bourses nationales fixé au 19 Mai 1949 dans l'un des centres de Brest, Morlaix ou Quimper. Les candidats aux bourses départementales pour l'entrée en première année des Centres publics d'apprentissage se présenteront à l'examen d'admission qui aura lieu le 12 Mai 1949. Quant aux conditions d'attribution des bourses départementales en faveur des élèves des Etablissements d'enseignement technique privé, elles seront portées ultérieurement à la connaissance des intéressés et des chefs d'établissement. Il est précisé que le cumul d'une bourse nationale et d'une bourse départementale n'est pas autorisé.

Certificat Supérieur.

I. — ORGANISATION

Rien n'est changé dans l'organisation de notre Certificat Supérieur. Il comprendra, comme l'an dernier, 2 séries A et B.

Série A. — Elle s'adresse aux élèves de la 2^e année du C. C. ou de la 5^e moderne. Il est interdit d'y présenter les élèves de 3^e année comme ceux de la 1^{re} année, ainsi que les élèves de 6^e ou 4^e moderne. Toutefois, pour l'Histoire, la Géographie et les Sciences, nous poserons deux séries de questions puisées dans les programmes de 1^{re} et de 2^e année, parce que dans certaines écoles les élèves de ces deux années sont réunis. L'option entre l'anglais et le breton se fera à l'inscription des candidats.

Série B. — C'est l'ancien Certificat Supérieur. Le programme de cette série est le programme même du C. E. P. avec des devoirs sensiblement plus difficiles. Il s'adresse aux élèves qui, ne préparant pas le Brevet, restent en classe un an après le C. E. P. ou même à ceux qui, avant d'avoir atteint l'âge du C. E. P., en ont dépassé la force. Il est interdit de présenter à la série B les élèves qui suivent les programmes des C. C. ou de l'enseignement secondaire. Les candidats de cette série n'ayant pas fait d'anglais auront une épreuve de breton, sauf dispense dûment sollicitée.

Il n'y a pas de limite d'âge pour le Certificat Supérieur. L'examen se passera, comme l'an dernier, dans des centres, où les compositions seront corrigées le jour même.

II. — EPREUVES

L'examen comprend les épreuves suivantes :

Orthographe : 0 à 20 : 1/2 heure pour répondre aux questions.

Composition Française (narration, description) : de 0 à 20 : 1 h. 1/2.

Mathématiques (arithmétique, algèbre, géométrie) : 0 à 20 : 1 h. 1/2.

Instruction religieuse : 0 à 20 : 3/4 d'heure.

Histoire ou Géographie et Sciences : 0 à 20 : 3/4 d'heure.

Ecriture (écriture de la dictée) : 0 à 10.

Dessin (pour les garçons), **couture** (pour les filles) : 0 à 10 : 1 heure.

Récitation de morceaux choisis, au nombre de 12, dont 4 en breton pour les candidats qui auront choisi le breton comme langue.

Chant : 6 morceaux, dont 2 en breton pour...

(Les épreuves de récitation et de chant se passeront pendant le dessin et la couture.)

Total des points : 160.

Mention Très Bien : 128 points et pas de note inférieure à 12 dans les quatre premières épreuves.

Mention Bien : 112 points et pas moins de 10 points dans les 4 premières épreuves.

III. — INSCRIPTION DES CANDIDATS

L'examen aura lieu après le 15 Juin. Pour nous permettre de prévoir les Centres et les Commissions, vous voudrez bien nous envoyer la liste des candidats *avant le 15 Mai*.

Les listes seront établies sur feuille de cahier, format couronne.

En tête : 1) Ecole des garçons ou des filles de.....

2) Centre de..... (indiquer le Centre habituel où vous désirez présenter vos élèves).

3) Certificat Supérieur, série A ou B (si vous présentez des élèves aux deux séries, établissez deux listes distinctes).

Les candidats seront inscrits par ordre alphabétique (devant les noms laisser de la place pour l'inscription du n° d'ordre), puis la date de naissance, cours suivi (2° C. C. ou 5° moderne), option pour la série A (breton ou anglais).

Le Directeur ou la Directrice *certifiera* que tous les candidats de la série A ont suivi la 2° année des C. C. ou 5° moderne, et que ceux de la série B ne suivent pas les C. C.

Les droits d'examen sont de 50 francs pour tous les candidats. Un droit supplémentaire de 30 francs sera exigé des candidats reçus, pour la délivrance du diplôme. Celui-ci sera délivré le jour même dans les Centres d'examen.

Pour tous renseignements complémentaires, se reporter au *Sentier* de 1946-1947, pages 37 et 75.

IV. — PROGRAMME LIMITATIF

Classe de 5°, 2° année des C. C.

HISTOIRE. — Les Carolingiens : Charlemagne et l'Empire franc.

L'avènement des Capétiens.

La société féodale en France — Les Seigneurs — Les Paysans.

Le mouvement communal.

L'Eglise et son rôle social.

Les Croisades.

L'ascension capétienne : Philippe-Auguste — Saint Louis.

La guerre de Cent Ans.

GÉOGRAPHIE. — L'Amérique du Nord : caractères généraux : sol, climat, végétation, eaux.

Etude détaillée du Canada et des Etats-Unis.

L'Amérique du Sud : caractères généraux. Le Brésil et l'Argentine.

L'Afrique : caractères généraux.

HISTOIRE NATURELLE. — Les Invertébrés : le hanneton, l'abeille, la mouche domestique, la sauterelle, l'écrevisse, l'escarbot, le ténia, le pin sylvestre, la mousse, le champignon de couche, la levure de bière.

Classe de 6°, 1° année des C. C.

HISTOIRE. — Histoire et préhistoire.

La civilisation égyptienne.

Connaissance des Hébreux par la Bible.

Les peuples de la mer : Crétois et Phéniciens.

La Grèce : Homère.

Sparte et Athènes.

Le génie grec ; le siècle de Périclès.

Rome : sa fondation.

La vie du citoyen romain.

Les Gracques.

Le christianisme et les Barbares.

GÉOGRAPHIE. — L'écorce terrestre : matériaux.

Formation et modifications du relief — formes du relief et répartition.

Le climat : température — vents — pluies — climats et zones climatiques.

L'hydrographie : l'eau douce.

L'homme : races — civilisation — genres de vie moderne.

SCIENCES. — Etude de quelques animaux vertébrés en les observant dans leur forme, leur mode de vie et en dégagant les caractères de leur groupe : chat, cheval, porc, taupe, chauve-souris, lapin, pigeon, moineau, canard, lézard, vipère, grenouille, carpe, roussette.

Etude de quelques plantes à fleurs : germination du haricot, son évolution, fraisier, pissenlit, carotte, pomme de terre, primevère, blé.

B. E. et B. E. P. C.

La première session du B.E. et du B.E.P.C. est fixée au 4 Juillet. Le registre d'inscription est clos le 4 Mai.

La deuxième session au 26 Septembre, la clôture au 26 Juillet.

Pupilles de la Nation.

1° Le Service des P. N. est transféré à l'ancien Séminaire, route de Pont-l'Abbé ; c'est à cette adresse que vous devez envoyer dossiers et demandes de renseignements.

2° Une erreur de typographie s'est glissée dans l'article paru sur les P. N. dans le dernier *Sentier*. Page 60, 3°, il faut lire « copie certifiée conforme de la première page du livret de pension » et non « de la première paye... ». Qu'on veuille bien rectifier à l'endroit indiqué.

Examen du Certificat d'Etudes Primaires.

Programme limitatif — Année scolaire 1948-1949.

I. — SCIENCES

Programme commun à toutes les écoles de garçons et filles.

L'HOMME

Le squelette. Les os. Croissance. Fractures, hygiène du squelette.

Les muscles. Luxation, entorse. Hygiène musculaire.

Notions très élémentaires sur le système nerveux. Hygiène du système nerveux.

La digestion. Appareil digestif. Les dents. Aliments (notions sommaires). Hygiène de la digestion. Soins dentaires.

La circulation, le sang, l'appareil circulatoire. Hémorragies, plaies. Hygiène de la circulation.

La respiration. Appareil respiratoire. Hygiène de la respiration.

L'excrétion. Les reins. La peau. Hygiène de la peau.

L'œil et l'oreille. Hygiène de ces deux organes des sens.

Les microbes. Antiseptie et désinfection.

La diphtérie. Les sérums.

La fièvre typhoïde. Les vaccins.

La tuberculose. Prophylaxie, traitement.

L'Alcoolisme. Action de l'alcool sur les principaux organes. Danger social de l'alcoolisme.

LA MAISON

Cycle de l'eau dans la nature.

Vases communicants. Application. Distribution de l'eau. Les pompes, l'eau potable.

L'oxygène. Les combustions (vives et lentes). Comment protéger le fer de la rouille.

Les combustibles (houille, bois, pétrole).

Le gaz carbonique. Les appareils de chauffage (cheminée, poêle, chauffage central).

Éclairage électrique et utilisations domestiques du courant lumière. Ampoule électrique. Courant du secteur : transport, installation.

Hygiène de la maison : situation, orientation, aération, éclairage, entretien ménager.

Programme supplémentaire pour les écoles rurales de G.

LE SOL

La terre arable et le sous-sol. Qualités et défauts des principaux sols. Amendement. Engrais.

Monographie du haricot. Partir de cette monographie pour étudier la plante en général : germination, racine, tige, feuille, fleur, graine ou fruit.

Monographie de la pomme de terre : assolement, façons culturales, lutte contre les maladies et les parasites, récolte, rendement, conservation des récoltes.

Le pommier. Le cidre.

L'ÉLEVAGE, LES ANIMAUX DE LA FERME

Monographie de deux animaux familiers (vache, cheval). Alimentation, maladies. Hygiène des étables et des écuries. Le lait, hygiène de la traite et de la laiterie.

Monographies simples d'une vache, d'un cheval, d'un oiseau, d'un batracien, d'un poisson, d'un insecte. En déduire les grandes lignes de la classification animale.

Programme supplémentaire pour les écoles urbaines de G.

LE JARDIN. — LES ANIMAUX

Monographie du haricot. Partir de cette monographie pour étudier la plante en général : germination, racine, tige, feuille, fleur, graine ou fruit.

Monographie d'un lapin, d'une poule.

Monographies très simples d'un batracien, d'un poisson, d'un insecte. En déduire les grandes lignes de la classification animale.

LES TRAVAUX INTÉRIEURS

La balance Roberval.

Pesée, balances et bascules.

Verticale et horizontale à partir du niveau d'un liquide au repos. Fil à plomb et niveaux. Applications. Le pied à coulisse. Le palmer. Usage et explication des outils usuels (marteau, tenailles, pinces, rabot, scie).

Programme supplémentaire pour les écoles maritimes.

Astronomie pratique : constellations, toile polaire.

Mouvement apparent du soleil. Inégalité des jours et des nuits. Equinoxes. La lune, ses phases.

La mer, marée, flot, jusant. Annuaire des marées. Marées d'équinoxes.

Cartes marines, leur usage. Exercices élémentaires.

Profondeurs, sondes. Phares, balises, sémaphores, bouées.

Des aimants et de leurs propriétés. Boussole, déclinaison, variation, Loch.

Lieux de pêche de la région.

Monographie d'un poisson et d'un crustacé (l'animal, sa vie, la pêche, industries dérivées).

Programme supplémentaire pour les écoles urbaines et rurales de filles.

LE JARDIN

Monographie du haricot. Partir de cette monographie pour étudier la plante en général : germination, racine, tige, feuille, fleur, graine ou fruit.

ANIMAUX

Monographies simples d'un mammifère (cheval, vache, lapin), d'un oiseau (poule), d'un batracien, d'un poisson, d'un insecte. En déduire les grandes lignes de la classification animale.

LA VIE MÉNAGÈRE

Le ménage : entretien des locaux, du mobilier, du matériel.

Entretien des vêtements : blanchissage, repassage, détachage, rangement.

L'ENFANT. — PUÉRICULTURE

L'alimentation de l'enfant : lait naturel, laits artificiels, soins à donner à l'enfant.

Maladies les plus communes, vaccinations.

II. — PROGRAMME D'HISTOIRE

La vie économique et sociale en France au XVIII^e siècle : Le mouvement des idées : philosophes et encyclopédistes.

La Révolution de 1789 : idées directrices, réalisations : administratives, économiques, scientifiques et sociales.

L'Empire.

La France, de la Charte au Suffrage universel.

Progrès des sciences et des techniques du XVIII^e siècle à nos jours.

Naissance et développement de la grande industrie.

La conquête de l'espace : terre mer, air.

Le progrès agricole en France (cultures, techniques).

Evolution de la condition paysanne, organismes collectifs.

La concentration industrielle, dépopulation des campagnes, changement dans l'équilibre démographique.

Napoléon III et la guerre de 1870.

La III^e République.

Transformation de la législation sociale et de la condition des travailleurs.

La démocratie en France, son évolution, rôle de l'Etat.

L'œuvre scolaire de la III^e République.

L'œuvre coloniale.

La Grande Guerre.

La France actuelle : occupation, libération.

Dates d'histoire dont la connaissance pourra être demandée :

1. — 5 Mai 1789 : Réunion des Etats Généraux.
2. — 14 Juillet 1789 : Prise de la Bastille.
3. — 4 Août 1789 : Abolition des privilèges.
4. — 10 Août 1792 : fin de la monarchie, avènement du peuple de Paris au pouvoir.
5. — 9 Thermidor an II (27 Juillet 1794) : chute de Robespierre, fin de la période progressive de la Révolution.
6. — 18 Brumaire (9 Nov. 1799) : coup d'état ; avènement de Bonaparte.
7. — 1815 : Restauration des Bourbons.
8. — Juillet 1830 : Les 3 Glorieuses — Louis Philippe.
9. — 1832 : Les premiers chemins de fer.
10. — Février 1848 : II^e République ; le suffrage universel.
11. — 2 Décembre 1851 : Coup d'Etat ; avènement de Louis Napoléon Bonaparte.
12. — 1864 : Le droit de grève est reconnu aux ouvriers.
13. — 1865 : Travaux de Pasteur qui découvre les microbes.
14. — 1869 : Construction du canal de Suez.
15. — Septembre 1870 : Chute de l'Empire.
16. — 1875 : Constitution républicaine.
17. — 1881 à 1886 : Les grandes lois sur l'Instruction publique gratuite, obligation, laïcité, sur la liberté de la presse et de réunion — sur les syndicats.
18. — Vers 1890 : Application du moteur à explosion à l'automobile.
19. — 1895 : Débuts du cinéma.
20. — 1909 : Traversée de la Manche en avion par le Français Blériot.
21. — 1918 : Journée de 8 heures.
22. — 1928 : Les Assurances sociales.
23. — 1945 : La bombe atomique.
24. — 1946 : La Constitution est votée.

Dates et Centres du Certificat d'Etudes Primaires en 1949

DATES	BREST (1 ^{re})	BREST (2 ^e)	CHATEAULIN	MORLAIX	QUIMPER (1 ^{re})	QUIMPER (2 ^e)	QUIMPERLÉ
Mercredi 8 Juin....	Crozon	Landivisiau	Brasparts	Morlaix	»	Trégourez	Concarneau (ville) Trégunc
Vendredi 10 Juin...	Saint-Renan	Lesneven (f.)	Pleyben	St-Pol-de-Léon	Douarnenez	Briec	Pont-Aven
Samedi 11 Juin....	Porspoder	Lesneven (g.)	»	Roscoff	»	»	
Lundi 13 Juin.....	Lannilis et Plouguerneau	Plouescat	»	Huelgoat	Plonéour-Lanv ^a	Fouesnant	Clohars-Carnoët
Mardi 14 Juin.....	Plouvien	»	Le Faou	Pleyber-Christ	Pont-Croix	»	»
Mercredi 15 Juin...	Brest (1 ^{er} c., g.)	Daoulas	Quéménéven	Plouzévédé	Audierne	Rosporden	Scaër
Vendredi 17 Juin...	Brest (2 ^e c., g.)	Landerneau (f.)	Argol	Plouigneau	Plogastel-St-Germain	Guilvinec	Bannalec
Samedi 18 Juin....	Brest (1 ^{er} et 2 ^e c., f.)	Landerneau (g.)	»	»	»	»	»
Lundi 20 Juin.....	Brest (3 ^e c., g., et f.)	Sizun et Ploudiry	Châteauneuf	»	»	Pont-l'Abbé (f.)	Quimperlé (rural)
Mardi 21 Juin.....	Quessant	»	Carhaix	Lannur	Quimper (g.)	Pont-l'Abbé (g.)	»
Mercredi 22 Juin...		Le Relecq-Kerhuon	Châteaulin	Taulé	Quimper (f.)	»	Quimperlé (ville)

III. — PROGRAMME DE GEOGRAPHIE

Géographie locale :

Etude par observation directe le plus possible de la ville et du petit coin de France qui l'entoure, de la région.

Etablissement par les élèves de petites monographies du village ou de la ville ou du quartier.

Initiation à la notion d'échelle et à la cartographie.

La France : Les grandes régions naturelles : étude physique, humaine et économique.

L'Union Française : étude physique humaine et économique.

Les grandes puissances mondiales : Etats-Unis, Russie, Angleterre, Chine.

CROQUIS GÉOGRAPHIQUES

Bretagne. — Région Nord. — Bassin Aquitain. — Région Méditerranéenne. — L'Afrique du Nord.

N. B. — Pour l'organisation du C. E. P., se reporter au Sentier, p. 30, année 1947-1948.

Programme d'Instruction Religieuse.

Réponse à une question posée lors de la dernière journée de l'U. R. E. : « Un programme d'enseignement religieux est en préparation pour les 13-14 ans. Il sera certainement au point en Octobre. La « Documentation catéchistique » en parlera. Je ne saurais assurer que le programme des Cours Complémentaires qui doit lui faire suite sera au point pour la même date. Avec le programme du primaire, je pense que sortira un fascicule-guide. Le manuel viendra ensuite. » (Chanoine BOYER, directeur du Centre National Catéchistique.)

S. N. C. F.

La Direction de la S.N.C.F. vient de remettre à l'Inspection Diocésaine (rue Vis), un stock de 300 nouveaux tableaux représentant la locomotive Diesel électrique, et elle nous demande d'en assurer la répartition entre les Etablissements secondaires et les Cours Complémentaires. Nous les tenons donc à la disposition des intéressés qui pourront en prendre livraison à l'occasion de leur passage à Quimper.

Le Directeur : Ch. F. LE STER.

Tirage : 800 exemplaires.

QUIMPER, IMPR. CORNOUAILLAISE.

N° 4. — Dépôt légal : Avril 1949.

Chronique Bretonne

LUZEL (1821-1895)

Dans la fameuse querelle du *Barzaz-Breiz*, nous voyons se dresser la silhouette agressive de Luzel, l'adversaire de La Villemarqué.

Qu'était Luzel ?

Il était né dans le Tréguier, au village de Keramborgne, en Plouaret, le 6 Juin 1821. La plus grande partie de sa vie, il la passa dans l'Université. Successivement surveillant de collège, professeur de collège et de lycée à Pontoise, Nantes, Dinan, Lorient, Quimper, juge de Paix à Daoulas, publiciste à Morlaix, pour devenir enfin archiviste à Quimper, où il mourut, le 26 Février 1895, à soixante quatorze ans, « à deux heures du matin, en son domicile, place de Brest ». Le chanoine Abgrall, auquel il était lié d'amitié, lui administra les derniers sacrements. Il fut enterré au cimetière Saint-Marc, près de Saint-Mathieu. Sa dépouille, plus tard, par les soins de son neveu, fut ramenée à Plouaret ; il y repose au milieu des siens.

Pendant cinquante-cinq ans (de 1840 à 1895), il parcourut, en tous sens, la Basse-Bretagne. En vacances, en mission officielle, en congé, il s'en allait, à pied le plus souvent, un bâton à la main, couchant parfois à la belle étoile, « à l'orée d'un champ de blé noir », fouillant, dans les villages, les vieilles armoires et les bahuts, où se nichaient les manuscrits bretons. Sous la dictée des chanteurs et chanteuses, il note, ici, une *gwerz*, là, une légende, un conte, un proverbe pittoresque, plus loin, une tradition, une précision d'histoire locale, ou une superstition. Infatigable « Juif errant de Basse-Bretagne, *Boudedeo Breiz-Izel* », comme il s'appelait lui-même. Sa moisson folklorique est unique dans nos annales littéraires : 87 mystères bretons, dont 58 qu'il dépose à la Bibliothèque Nationale ; 317 contes ; 182 *gwerz* ; 243 *son*, qu'il recueillait oralement. Sa principale chanteuse, Marc'harit Philippe, une pèlerine par procuration, lui chanta, à elle seule, 150 chansons, et lui recita 95 contes en breton (elle ne savait ni lire ni écrire).

Cette besogne de folkloriste, Luzel l'a faite avec une persévérance de Breton, une conscience inattaquable de savant, et un désintéressement absolu. Son ambition, écrivait-il lui-même : « fournir à la critique des matériaux sûrs, d'une authenticité indiscutable ».

De tout ce folklore recueilli par Luzel, le conte est, peut-être, pour le profane, ce qui charme le plus. Lire ces « récits fictifs en prose », souvent si « merveilleux », nous rappelle nos grand-mères d'autrefois qui nous racontaient, quand nous étions petits nous-mêmes, de si jolies « histoires » et *Valamé*, et *Tignousig*, et le *Corps sans âme*, et *Tennâ croc'hennig*...

Si *Peau d'âne* m'était conté, disait quelqu'un de célèbre...

A titre d'exemple, voici l'un de ces contes : plus tard nous pourrons revenir sur d'autres recueils folkloriques de Luzel. Ce conte, intitulé *La vie du Docteur Coatalec*, fut publié, en 1887, dans le 2^e tome des *Contes populaires de Basse-Bretagne* (pp. 96-120).

Dans l'histoire de notre folklore littéraire, les érudits ont étudié ce conte. M. P. Le Roux, l'ancien professeur de Celtique de Rennes, écrivait, un jour, à propos de la collection Penguern, et du contenu du tome 92 (Bibliothèque Nationale, Paris) : « A la page 1 de ce tome se trouve une table qui porte, entre les n^{os} 17 et 18, cette mention: *Conte des deux docteurs, la dame de Coatalec délivrée d'un charme. An itron à Goatalek tennet a zindan gazel-ge*. Cette pièce, continuait M. Le Roux, manque (et c'était vrai) dans le manuscrit ; c'est bien dommage », concluait-il.

Ce conte qui manquait dans *Penguern* a été retrouvé dans un manuscrit de Mme de Saint-Prix (mss. Lesquivit). On peut en comparer la rédaction avec celle de Luzel.



Avant d'en donner le résumé, rappelons-nous que, dans chaque conte, les érudits relèvent certains traits caractéristiques, les « thèmes » ; comme ils les appellent, qui se retrouvent habituellement dans les variantes de chaque conte, à travers l'univers entier. Ces « thèmes » se juxtaposent, se combinent, s'organisent au gré du conteur ou bien au fil de la tradition orale. Il est facile, dans ce conte-ci, d'en noter quelques-uns au passage.

Voici donc, en bref, l'histoire du docteur Coatalec :

Un pauvre homme de Plougonver, aux confins des Côtes-du-Nord et du Finistère, habite un village appelé Kervinon. Il a trois enfants. Du premier, Yann, il fait un prêtre ; du deuxième, Tristan, un avocat au barreau de Rennes ; le troisième, Pierrik, est le héros du conte.

Pierrik passe un an chez chacun de ses frères, en goût d'aventures. Au retour de sa visite à l'avocat de Rennes, il s'adjoint un compagnon, Youenn-ar-Stang. Les voici, à deux, continuant leur route, quand ils rencontrent un personnage, un « homme rouge », un magicien. Lequel cherche à qui faire une proposition, celle-ci : travailler six mois chez lui, dans la bibliothèque de son manoir, et acquérir, par ce moyen, la science des sciences, la magie. « J'ai besoin de savants », précise-t-il.

Les deux compères acceptent l'offre, et, de fait, les voilà bientôt magiciens accomplis. Pierrik alors revient chez son père : de pauvre, il le rend riche. Lui-même « roule » carrosse, mais carrosse volant, qui lui permet de s'en aller, par les airs, en Portugal, chercher épouse.

En route, un étrange accident : Youenn-ar-Stang, son ancien compagnon d'aventure, qui remarque de loin le carrosse volant de Pierrik, veut l'empêcher, par magie, de poursuivre son voyage matrimonial : il se met à la fenêtre de son château. Mais Pierrik lui retourne le charme, en plus puissant, et Youenn voit sa tête enfler, enfler ; des cornes démesurées lui poussent sur la tête ; sa main droite s'ankylose. Et Pierrik l'abandonne à son sort, et reprend sa route pour le Portugal, où l'attend la princesse Bettrex, qu'il épousera.

Les années passent : tous deux sont heureux. Mais voici que Pierrik a peur de vieillir : il veut tâter de l'immortalité. Aidé de son valet, il se décide à mettre en œuvre toute sa science magique, et voici ce qu'il imagine : « Son valet devra le tuer, le couper en menus morceaux ; il devra mettre le tout dans une terrine, qu'il enfouira dans un tas de fumier ; puis il cherchera une personne qui l'arrosera de lait. Quelques mois après, Pierrik (qui s'appelle désormais le docteur Coatalec), devra infailliblement renaître, et renaître immortel. »

Tout se passe selon les consignes : la manœuvre va réussir ; mais voici que le fumier bouge, valet et nourrice s'épouvantent. Ils laissent pourrir les restes du docteur Coatalec. Auraient-ils persévéré quelques jours de plus, et Coatalec revivait immortel !



Tel est ce conte-type : mélange d'aventures bizarres comme tous les récits de magie ; témoins sans doute des méfiances que le peuple avait des sorciers ; survivance orale peut-être aussi de traditions ancestrales, de croyances primitives ou de superstitions, qui remontent à qui... ? à quand... ? Le saura-t-on jamais ?

En tout cas le même sujet se retrouve dans de très nombreux contes du folklore universel, et les différents « thèmes » aussi : trois fils, dont l'un déshérité, mais plus ingénieux que les autres ; pacte avec un magicien (ou le diable) déjoué par les industries du héros ; quête d'une épouse, de la princesse aux cheveux d'or, en pays fabuleux ; rivalité entre docteurs-essences-magiques ; surtout l'épisode final, essai de renaissance immortelle.

Cette fréquence du sujet, des « thèmes », est, pour les spécialistes, un élément d'étude. De ce conte nous trouvons d'innombrables versions, dans tous les pays du monde. Et c'est un sujet d'étonnement, pour un novice dans la matière, de consulter les travaux folkloriques. Lire seulement Cosquin (un érudit du Conte), et ses *Etudes folkloriques*, ou ses *Contes lorrains*, c'est une révélation. On peut par lui s'initier aux essais d'interprétations des différentes écoles ; on entrevoit l'antiquité de ces « histoires », leurs migrations à la surface du globe. Le conte, intitulé *Le trésor du roi Ramsinile*, Luzel en a recueilli une variante à Morlaix, en 1876 (*Le voleur avisé, Contes*, t. III) ; Hérodote l'avait recueilli en Egypte, cinq ou six cents ans avant l'ère chrétienne. De même, une de nos aïeules, en 1949 après J. C., peut nous conter *L'Histoire des deux frères* (ma grand'mère me l'a racontée en breton) ; et en 1949 avant J. C., une aïeule, sur les bords du Nil, pouvait la conter à ses petits enfants égyptiens, puisqu'on en a retrouvé le texte, sur un papyrus vieux de 4.000 ans !

Cendrillon, que tous nos petits élèves connaissent, une folkloriste anglaise, Miss Marian Roalfe Cox, a rassemblé, de ce conte de Perrault, près de 350 variantes, en autant de langues différentes.

Et notre *Coatalec*, est-il aussi répandu ? Luzel, avant d'en publier sa variante bretonne dans la *Revue Celtique*, avait confié son texte à un maître du folklore, conservateur d'une Bibliothèque de Weimar, en Allemagne. Celui-ci l'avait classé dans la

IV

série des Contes intitulée *Le Sorcier et son Apprenti* (ou *Le Magicien et son Valet*) et dans ses *Observations*, à la suite du texte, l'érudit nous révèle qu'il a trouvé ce même conte dans l'Inde, en Grèce, en Serbie, en Valachie, en Danemark, en Allemagne, en Pologne... (je vous fais grâce de ses références méticuleuses). Et en ce qui concerne l'essai malheureux de Coatalec, pour revivre et se rajeunir, il dit : « On peut comparer ce conte à la légende de l'Enchanteur Virgile, qui se fait hacher en morceaux par son serviteur, se fait saler dans un tonneau, et fait mettre ce tonneau sous une lampe, de sorte qu'elle y dégoutte 9 jours et 9 nuits. » Lui, non plus, n'a pas de chance : le 7^e jour on ouvre le tonneau : il en sort un tout petit enfant qui fait trois fois le tour de la barrique et disparaît... On raconte la même histoire de Roger Bacon, d'Agrippa de Nettesheim, de Theophraste Paracelse...

Que d'érudition sur ce que l'on appelle des récits pour enfants, des « contes de nourrice » !

Et cette érudition pourrait étayer nos études locales. Car, aux versions de Luzel, la *Revue de Bretagne et de Vendée* a ajouté une variante recueillie par M. de Keranflec'h : et ce savant s'est documenté sur place ; la légende aurait un fonds de vérité. Chaque protagoniste du conte représente un personnage historique. Quant à la femme de Pierrik, la fille du roi de Portugal, elle est, paraît-il, enfermée dans un souterrain du château de Kermeno-Bihan, en Plougonver (C.-d.-N.). Au moyen de quelque maléfice, son mari, avant de mourir, l'avait métamorphosée en vipère. Pour la sauver de cet envoûtement il faudrait « permettre à la vipère-princesse, trois jours de suite, de s'enrouler trois fois autour du cou d'une jeune fille ». Il s'est bien trouvée une trégorroise charitable pour essayer : un tour, deux tours, une fois, deux fois, mais pas de 3^e fois, ni de 3^e tour ! « *Ar pezh a lavaran a zo gwir* », assurait le naïf conteur. Nous n'en doutons pas !

Chacun des 317 contes de Luzel pourrait amorcer ainsi une petite étude...

Luzel en rêve, peut-être, dans l'autre monde ; au ciel, il a du loisir ! Ici-bas nous pouvons faire un pèlerinage à sa tombe, à Plouaret, et relire pieusement l'épithaphe qu'il s'était faite lui-même :

*Piou a gousq indan ar men rouz ?
Eur barzic ker; clenq ha didrouz :
He hano zo Fanch an Huel,
A garas dreist-hol Breiz-Izel.*